Image not found or type unknown

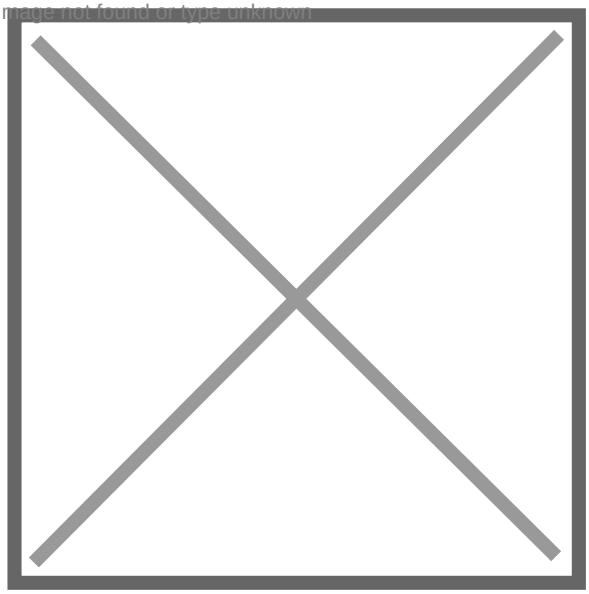

Problème de location d'un parking avec un logement.

Par **frudy**, le **11/08/2011** à **14:58**

Bonjour,

Je loue depuis 1 an un studio avec une place de stationnement. Et je viens de m’apercevoir qu'en réalité j'ai signé deux baux: Un bail d'habitation et un contrat de location d'un parking. Le bail d'habitation fait bien référence à une place de stationnement et le numéro y est bien indiqué. Le loyer indiqué dans le bail est donc censé correspondre au logement + la place de stationnement??
(Sachant qu'aucune annexe supplémentaire est indiquée dans ce bail d'habitation)

Le contrat de location du parking reprend ce même numéro d'emplacement et indique le montant de 30€ supplémentaire.

J'ai donc l'impression que je loue deux fois la même place !! Est-ce légal? Vu que j'ai signé, puis-je contesté?

L'agence m'a informée qu'il s'agit d'un logement qui fait l'objet d'une défiscalisation et que pour pouvoir dépasser le plafond imposé par le "robien recentré" ils ont fait ces deux contrats. Je ne suis pas sur qu'il s'agit d'une pratique très légal...

Pouvez-vous m'aider sur ce point?

Par **mimi493**, le **11/08/2011** à **15:07**

[citation]Je ne suis pas sur qu'il s'agit d'une pratique très légal... [/citation] moi non plus.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés